

Assemblée Générale 2020 – 27 mars 2021

# RAPPORT MORAL

DU PRESIDENT

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

BANQUE  
POPULAIRE 

PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Mes chers amis,

Pour la deuxième année consécutive, l'Assemblée Générale de notre Fédération ne peut pas se dérouler en présentiel. Je partage évidemment votre frustration car j'aurais souhaité que nous puissions partager ce moment convivial, nous rencontrer à nouveau et débattre de l'avenir de notre Fédération lors de cette Assemblée Générale Elective, moment important de la vie démocratique de notre réseau.

A l'image des dépressions que les coureurs du Vendée Globe ont traversées ces dernières semaines, la pandémie actuelle nous demande d'adapter notre route et notre voileure. Notre sport se doit de participer à l'effort collectif pour lutter contre la propagation du virus. Or nous le savons pertinemment, les voileux ont le sens des responsabilités.

Dans ce contexte, l'organisation de cette nouvelle AG à huis clos est à l'image de notre année 2020 où la FFVoile n'aura eu de cesse de s'adapter et d'innover pour fédérer ses clubs et ses licenciés. En bons marins, avec le sérieux et le pragmatisme qui caractérisent chacun d'entre nous, il a fallu adapter le fonctionnement de notre organisation et le projet fédéral. Il s'agissait d'accompagner, le plus sereinement possible, toutes celles et ceux qui avaient besoin d'aides ou de réponses mais aussi de défendre les intérêts de tous nos pratiquants qui avaient de fortes envies d'embruns.

Malgré l'interdiction de la pratique de la voile pendant plusieurs semaines, malgré l'annulation de nombreuses régates, malgré les fortes contraintes sanitaires pesant sur nos clubs et nos écoles de voile, malgré le report des Jeux Olympiques de Tokyo, notre réseau a su réagir. Il a même terminé l'année avec un bilan très encourageant. Nous pouvons en être fiers.

A l'heure justement de faire le bilan de 2020, il m'est impossible de ne pas débiter ce rapport moral sans rappeler la forte activité de la FFVoile pendant les deux confinements.

Dès la mi-mars, nous avons été une des premières fédérations sportives à lancer une grande enquête nationale en contactant par téléphone chacune des structures affiliées dans le but d'évaluer l'impact de la crise sur leur activité (sur le plan sportif, économique ou en termes de pertes d'adhésions et de licences) et de recenser leurs attentes vis-à-vis de la FFVoile. Tous les services fédéraux, élus comme salariés et cadres techniques, ont été mobilisés pour soutenir notre réseau et je souhaite de nouveau les remercier pour leur incroyable engagement et leur professionnalisme.

Lors de ces deux confinements, notre action s'est concentrée sur 4 axes prioritaires : l'accompagnement aux clubs, l'animation du réseau fédéral, la défense des intérêts de notre sport, la préparation et l'anticipation de la période de déconfinement suivante.

En termes de dispositifs d'accompagnement, la liste ne peut être exhaustive mais rappelons juste qu'en quelques semaines, il a fallu réorganiser le calendrier sportif, décrypter un cadre réglementaire en permanente évolution, assurer une veille sur les multiples mesures socio-économiques gouvernementales, apporter une aide individualisée à destination des clubs pour la mise en place du télétravail ou l'accessibilité au fonds de solidarité....

Et la FFVoile ne s'est pas contentée d'aider ses clubs, ses Comités Départementaux et Territoriaux ou ses Liges, elle a souhaité également animer, de façon proactive, son réseau en période de confinement. Je pense notamment aux nombreuses formations à distance qui ont été organisées pour nos professionnels et bénévoles afin de se perfectionner sur les règles de course à la voile ou sur la

maitrise du logiciel de classement fédéral FREG. Je pense également aux multiples vidéos réalisées pour encourager nos licenciés à faire du sport chez eux ou à la réalisation de reportages et quizz sur la voile. Je pense aussi aux multiples animations de voile virtuelle rendues possibles grâce à notre partenariat avec Virtual Regatta pour offrir des accès VIP à nos clubs.

En parallèle à ces initiatives, la FFVoile et ses clubs se sont projetés sur la saison estivale à venir. Dans ce contexte, il était primordial de réaliser un certain nombre de protocoles sanitaires, validés par notre Commission Médicale. L'objectif était de permettre dans un premier temps la réouverture de nos sites de pratiques et dans un second temps l'accueil de milliers de français dans un cadre sécurisé au sein de nos bases. Nous avons adapté ces protocoles aux types de pratiques : un document pour la reprise de l'entraînement et de la compétition, un autre pour l'arbitrage, un guide conseil à destination des écoles de voile, un protocole spécifique pour la plaisance ou encore des fiches pratiques pour désinfecter le matériel... Et évidemment la transmission de kits de communication adaptés pour aider au respect des gestes barrières et la distanciation physique.

Dans ces moments difficiles, la fédération et les cinq classes de Course au large ont su se rassembler en responsabilité, taire les différences, bâtir un socle commun et une unité de point de vue pour préserver cette originalité française qu'est la Course au large. Une déclinaison spécifique aura été construite au bénéfice des équipes et de cet écosystème industriel performant. Le point d'orgue de cette démarche aura été cette merveilleuse édition du Vendée Globe

Ce fut un travail fastidieux mais ô combien nécessaire. Il nous permet aujourd'hui d'aborder beaucoup plus sereinement l'année 2021 en s'appuyant sur ces productions et ces expériences.

Enfin, tout au long de cette année 2020, la FFVoile n'a eu de cesse de défendre les intérêts de ses pratiquants et licenciés auprès des autorités compétentes au niveau national, notamment le ministère en charge des Sports et celui de la Mer mais aussi ponctuellement les cabinets de l'Elysée et de Matignon. Ce lobbying, réalisé parfois en lien avec d'autres fédérations sportives ou acteurs du nautisme et de la plaisance, a contribué, à notre niveau, à permettre l'accès aux plans d'eau pour tous, la réouverture de nos bases de voile, la reprise des compétitions. La FFVoile s'est attachée à défendre les intérêts de son réseau, avec force et conviction, mais aussi les valeurs qu'il incarne en termes de liberté, de responsabilité, de sécurité et de solidarité. Nous avons également été nourris par la conviction que, pour préserver la santé de nos concitoyens, notre activité physique et cérébrale est nécessaire et bienfaisante.

La FFVoile a aussi beaucoup œuvré, souvent dans l'ombre, auprès des préfectures maritimes, des préfectures départementales ou de Voies Navigables de France lorsqu'elle constatait (ou était alertée par un pratiquant, un club, un CDV ou une Ligue) une lecture erronée d'un décret, un excès de zèle ou une disposition injustifiée et discriminante au niveau local.

Ce fort engagement de la FFVoile a pris tout son sens dès la mi-mai lorsque des milliers de licenciés se sont réorientés naturellement vers leurs clubs pour reprendre une pratique de la voile. Et sans surprise, nous avons constaté que nos structures ont non seulement accepté les contraintes mais ont surtout fait preuve d'un dynamisme, d'une adaptabilité et d'un sens de l'innovation remarquables. Nous avons aussi eu la confirmation que les marins sont des gens sérieux et responsables. Dans ce contexte, la pratique loisir a pu reprendre progressivement à la fin du printemps en s'appuyant sur les protocoles

sanitaires fédéraux et en s'inscrivant dans le plan de reprise « Envie d'Embruns » qui a été pensé pour permettre au plus grand nombre de profiter des joies de la glisse.

Malgré le contexte, la saison estivale fut belle dans nos écoles de voile grâce à des professionnels et bénévoles prêts à transmettre leur passion et leur savoir-faire à des milliers de chercheurs d'embruns. Sur le plan sportif et compétitif, et même si nous y reviendrons un peu plus tard en détail, nous pouvons constater qu'à partir du mois d'août, les régates ont été nombreuses notamment dans le cadre du programme fédéral « Anime ton été » qui valorisait les initiatives, animations et compétitions locales. Que ce soit en Manche, en Atlantique, en Méditerranée et sur les nombreux plans d'eau d'intérieur, ainsi qu'en Outre-Mer, les occasions furent nombreuses pour goûter aux joies de la régate lors du début de l'automne même si la saison fut légèrement écourtée en fin d'année.

Et puisque j'évoque ce deuxième confinement, qui a notamment entraîné l'annulation du Salon Nautique, j'en profite pour mettre en avant une initiative fédérale qui confirme que cette situation sanitaire contrainte a permis aussi de faire naître des actions structurantes qui méritent d'être pérennisées dans le temps. Je fais ici référence aux webinaires fédéraux qui ont réuni plus de 400 représentants de clubs début décembre afin d'échanger sur des thématiques variées et proches du terrain : la structuration et l'animation sportive, la gestion des assurances, les outils digitaux de la FFVoile, le mécénat pour les clubs ou encore des outils de diagnostics financiers ou de responsabilité sociétale. Les retours des participants furent très positifs, preuve que ce format de communication et de partage constitue une belle opportunité pour l'animation de notre réseau.

Un de ces webinaires était consacré à la présentation du projet « La Mer est à Vous » sur lequel je souhaite m'attarder un peu. Il y a maintenant quatre ans lorsque j'ai été élu Président, mon équipe a souhaité engager la Fédération dans une démarche sociétale et environnementale ambitieuse. Cette idée était assez novatrice pour notre institution centrée sur son cœur de métier. Le projet d'insertion sociale « La Mer est à Vous », qui a été retenu dans le cadre de l'appel à projet 100% inclusion du Ministère du Travail, constitue une des illustrations que la voile est bien plus qu'un sport. Il a pour objectif d'acculturer à l'environnement maritime, au sein du réseau des Ecoles Françaises de Voile, de nombreux jeunes, issus de zones sensibles, afin de favoriser leur insertion durable au sein d'un parcours orienté vers les métiers maritimes. Depuis septembre dernier, et après un long travail de préparation, 5 structures sont engagées dans cette première phase de déploiement du dispositif. Le deuxième appel à projets à destination des clubs a fait le plein en quelques jours ce qui va permettre d'accueillir de nouveaux stagiaires dans les prochains jours. Le dispositif porte déjà ses fruits puisque plusieurs jeunes ont d'ores et déjà retrouvé le chemin de l'emploi. « La Mer est à Vous » répond en effet à un besoin, en termes d'employabilité, de l'écosystème maritime français. Le projet a été construit en collaboration avec plusieurs ministères, des acteurs du nautisme et de la plaisance, des autorités nationales et locales compétentes en matière d'insertion et d'emploi. Il permet de capitaliser pour construire notre héritage 2024. Il constitue un levier de développement pour nos clubs. Il incarne également une des priorités définies dans notre Projet Fédéral 2019-2024 à savoir l'accès à l'eau pour tous.

Justement, notre ambition en matière d'accès à l'eau pour tous se matérialise également par notre politique volontariste en faveur de la pratique des personnes en situation de handicap. L'appel à projets Handivalide, monté notamment avec l'aide financière de notre partenaire Ag2r, a été un franc succès en 2020 avec de multiples actions innovantes ou d'investissements structurants cofinancés. L'an

dernier, la FFVoile a également signé une convention de partenariat avec l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV) dans le but d'assurer au sein de nos bases un accueil adapté des personnes en situation de handicap visuel.

Favoriser l'accès à l'eau pour tous nécessite également de réfléchir en permanence à de nouvelles idées pour toucher de nouveaux publics avec des services adaptés. Les expérimentations lancées en 2020 autour du Ludoparc Aquatique, les travaux menés sur le concept de Stades Nautiques Surveillés ou la promotion de la VRC s'inscrivent dans cette logique. Le renforcement de l'accessibilité de notre sport passe aussi par une meilleure prise en compte des attentes de nos pratiquantes. Il peut s'agir du développement des pratiques mixtes ou de la mise en place d'évènements 100% féminins. L'engouement croissant pour le WLS Trophy avec de nombreuses régatières sur les 2 étapes en 2020 constitue à ce titre une belle réponse. Le fort soutien des actions féminines dans le PSF l'an dernier devrait également à court terme renforcer cette dynamique.

L'engagement sociétal de la FFVoile est également illustré par sa forte activité en faveur d'une meilleure protection de notre environnement. A ce titre, nous avons lancé en 2020 une opération inédite avec l'Association pour la Plaisance Eco-Responsable (APER) afin de permettre à tous nos clubs de bénéficier d'un recyclage gratuit des bateaux en fin de vie. 380 coques ont été collectées en décembre 2020 et sont traitées dans les 24 centres labellisés par l'éco-organisme national agréé par l'Etat pour gérer la filière française de déconstruction des bateaux de plaisance en fin de vie. J'ai le plaisir de vous informer que l'opération va s'intensifier en 2021. En effet, si nous prenons en compte que 70% des matériaux sont recyclés et que cette action répond aussi à un besoin des clubs qui ne savent souvent pas comment se débarrasser de vieilles épaves abandonnées dans leur base, nous comprenons bien qu'il s'agit d'une action mutuellement bénéfique pour notre environnement et notre réseau.

Cette action s'inscrit dans une démarche beaucoup plus globale visant à mieux prendre en compte l'environnement dans notre activité quotidienne, sport de pleine nature par excellence. Elle s'est également matérialisée pendant ce mandat par la limitation du plastique sur tous nos évènements avec l'engagement de la FFVoile aux côtés de l'association No Plastic In My Sea ou du Ministère des Sports dans le cadre de la Charte des évènements écoresponsables. Le développement de la flotte collective a été également au cœur de nos préoccupations avec des actions de cofinancement pour du matériel collectif. Les Charters boats mis en place sur certains Championnats de France permettent, via la location de bateaux sur place, de réduire l'empreinte carbone, de favoriser la sécurité routière, de diminuer les contraintes logistiques et de rendre toujours plus accessible notre sport.

La FFVoile met également à disposition de ses structures affiliées son agrément « Service Civique » qui permet à nos clubs d'accueillir des volontaires sur des actions justement orientées sur la protection de l'environnement mais aussi sur le handivoile ou la promotion du Sport-Santé.

Dans ce dernier domaine, la FFVoile a poursuivi en 2020 ces actions de prévention solaire dans le cadre du programme « Naviguer Crémé, c'est gagner ! » En termes de sport-santé et bien-être, je souhaite aussi saluer le développement du label Coach Voile Santé avec la préparation des premières formations de professionnels ou bénévoles souhaitant accueillir et encadrer des personnes relevant de la labellisation sport santé ou pratiquant sur prescription médicale.

Il n'y a pas que dans le domaine du sport-santé que de nouvelles formations ont été récemment lancées. En effet, la FFVoile a contribué à former de nouveaux éducateurs handivoile ou des personnes sur la

sécurisation des pratiques notamment pour le kiteboard. En collaboration avec l'ENVSN, et pour prendre en compte le contexte sanitaire, des formations à distance ont été organisées via une plateforme accessible aux moniteurs et monitrices en cours de formation CQP Initiateur Voile ou Moniteur FFVoile. Des formations relatives au calcul des coûts de revient d'une activité ont également été mises en place avec la prise en main d'un outil dédié pour nos centres nautiques. D'une façon plus générale, la FFVoile a poursuivi ces actions de formation à destination des arbitres, de ses bénévoles au niveau national, régional et local. Nous constatons également que la formation de nos professionnels peut ensuite permettre la mutualisation d'un emploi entre clubs, voire la création de groupement d'employeurs. Des démarches qui sont encouragées et accompagnées par la FFVoile, notamment sur le plan juridique.

Le Département Economique, Social et Environnemental, remarquablement piloté par Marie-Pierre Chauray et Stéphane Fretay, a également poursuivi son travail sur la mise à disposition de fiches bonnes pratiques dans l'Espace Club. Il a aussi produit un nouveau livret d'activités destiné aux jeunes enfants. Les contenus de ce livret datant de 2005 ont été profondément actualisés, en intégrant davantage de contenus environnementaux. Il s'agit d'un bel outil pédagogique et interactif pour les activités Jardin des Mers, Jardins des lacs ou Jeunes Moussaillons.

Des Jeunes Moussaillons, il y en avait beaucoup sur Virtual Regatta au mois de décembre puisque pas moins de 3 600 Classes (du primaire à l'université) et plus de 70 000 élèves ont participé à notre opération de Vendée Globe Virtuel. Soutenue par le Ministère de l'Education Nationale, l'USEP, l'UGSEL, l'UNSS, l'AEFE et la FFSU, en collaboration avec Le Vendée Globe, Virtual Regatta et le Vendée Globe Junior, cette action fédérale fut un véritable succès. Grâce à des enseignants motivés, des kits pédagogiques très clairs, une expertise fédérale apportée sur le plan météorologique, de nombreux jeunes terriens ont découvert l'univers marin, la géographie, les longitudes et les latitudes mais aussi nos champions et notre sport. Une belle façon de découvrir la voile ! Si 10% de ces élèves venaient naviguer l'été prochain dans nos EFVoile, cela représenterait 7 000 pratiquants soit une moyenne de plus de 15 stagiaires par école ! C'est dans cette optique de conversion, que notre opération prévoit d'adresser aux Ligues les « Scolaires » impliqués par région. Seulement 3 enseignants sur 10 qui ont participé au projet nous disent être en lien avec un club. Il y a clairement un axe de développement que nous devons exploiter collectivement.

La voile scolaire ne s'est pas résumée à la voile virtuelle en 2020 puisqu'une nouvelle convention-cadre a été signée avec le Ministère de l'Education Nationale. Elle inscrit nos actions éducatives dans un cadre national, ce qui devrait faciliter les contacts avec les acteurs locaux et territoriaux compétents (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs et directeurs académiques, recteurs...) La voile à l'école permet d'apporter toute la richesse éducative de l'initiation et de la navigation sportive à la voile.

L'initiation à la pratique de la voile peut être réalisée dans le cadre scolaire mais également dans le cadre professionnel. Dans ce contexte, la Commission Voile Entreprises de la FFVoile a d'ailleurs lancé en 2020 une enquête pour mieux appréhender les relations entre les structures fédérales et les entreprises qui proposaient une activité voile en leur sein.

Ce ne fut pas la seule enquête lancée en 2020 à destination de nos clubs puisque la FFVoile a également mis en place une enquête nationale afin d'obtenir une vision fidèle des besoins assuranciers des structures affiliées. L'objectif est de proposer un accompagnement personnalisé et la mise en place

d'offres adaptées en termes d'assurances. Un nouveau service qui répond aux besoins de notre réseau et qui est proposé en partenariat avec la MAIF, l'un des deux assureurs de la FFVoile.

La Mutuelle des Sportifs, l'autre assureur fédéral, a renouvelé en 2020 son partenariat avec la FFVoile pour 4 ans avec notamment l'objectif de poursuivre le développement des actions Sport-Santé & Bien-Etre. Un partenaire fidèle de notre Fédération que nous remercions vivement.

Et puisque j'évoque les partenaires fidèles, j'ai le plaisir de vous confirmer que la Banque Populaire s'est également réengagée à nos côtés et apporte ainsi son soutien à toute une filière pour 4 nouvelles années. Partenaire de la FFVoile depuis 20 ans, la Banque de la voile nous accompagnera donc jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris. Une belle aventure qui continue avec des axes de collaboration qui sont nombreux : soutien de nos Equipes de France, aide à l'accompagnement de nos Championnats de France, actions sociétales et environnementales communes, cofinancements pour le développement des Ecoles de Sport...

La Marine Nationale poursuit également sa collaboration précieuse avec nous, notamment pour le double-projet de nos sportifs de haut-niveau. Je remercie également ENGIE pour leur fidélité dans l'organisation de l'ENGIE KITE TOUR et plus globalement en faveur du développement du Kiteboard. Yamaha continue aussi de nous soutenir en apportant son expertise sur la motorisation des bateaux pour nos Equipes de France et pour nos clubs avec des offres attractives. Enfin, sur le plan du textile, la FFVoile a eu le plaisir de continuer à travailler en 2020 avec Marinepool et Lacoste.

Rappelons qu'en parallèle au sponsoring, la FFVoile s'est ouverte une nouvelle possibilité au cours de ce mandat pour recourir au mécénat grâce à la transmission à l'administration d'un rescrit fiscal bien argumenté.

La FFVoile veille donc à maintenir ses excellentes relations avec ses partenaires privés mais également avec ses partenaires publics.

En plus du Ministère du Travail dans le cadre du projet « La Mer est à Vous », le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de la Mer sont nos interlocuteurs hebdomadaires. Nous échangeons régulièrement avec les autorités nationales compétentes en matière de tourisme, de nautisme et de plaisance. Cette représentation de la FFVoile sur ces sujets est renforcée par notre participation active à la Confédération du Nautisme et de la Plaisance et à notre étroite collaboration avec la Fédération des Industries Nautiques.

Sur le plan institutionnel, saluons également le CNOSF avec qui les actions communes ont été multiples, notamment dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. La FFVoile a été force de proposition pour permettre au mouvement sportif de mesurer l'impact de la crise, alerter les pouvoirs publics sur notre utilité sociale et notre poids économique. Cette action commune s'est par exemple matérialisée par le mouvement « SOS Sport en détresse » lancé par le CNOSF qui a permis de sensibiliser le Président de la République sur le sujet.

En tant que fédération sportive labellisée Terre de Jeux 2024, nous travaillons également conjointement avec le COJO en faveur d'une triple ambition partagée : une organisation exemplaire, des résultats exceptionnels et un héritage durable. Au niveau national, 17 structures ont d'ailleurs été nommées Centres de Préparation aux Jeux Olympiques 2024 pour la voile en 2020 afin d'accueillir les délégations



du monde entier sur leur territoire le temps d'un stage de préparation, ou comme base arrière pendant les Jeux.

La préparation des JO 2024 se fait également avec un autre de nos fidèles partenaires institutionnels, à savoir l'ENVSJ. Que ce soit sur le plan sportif, de la recherche ou en termes de formation, les axes de coopération sont riches et mutuellement bénéfiques.

En 2020, la FFVoile a également noué de nouveaux partenariats avec d'autres fédérations sportives. Nous nous sommes engagés formellement avec la FFSurf sur plusieurs priorités d'actions communes : mise en place d'opérations visant à préserver les océans et l'environnement, construction d'approches partagées en termes de sécurisation des lieux de pratiques, renforcement des échanges en matière de formation ou encore défense des intérêts des pratiquants et des clubs auprès des autorités compétentes. Sur ce dernier sujet, nous avons aussi fait le choix de nous rapprocher d'autres fédérations d'activité de pleine nature, notamment celles d'Equitation et de Golf.

Enfin, pour en terminer avec ces partenaires institutionnels, soulignons les liens forts entre la FFVoile et l'Agence Nationale du Sport qui s'est imposée comme l'interlocutrice incontournable que ce soit pour la haute-performance ou le développement des pratiques.

Cette collaboration entre la FFVoile et l'ANS sur le développement des pratiques a notamment été illustrée en 2020 par la Campagne PSF FFVoile. Pour la première fois de son histoire, notre Fédération a eu pour mission de gérer une enveloppe de 1,1 millions d'euros pour cofinancer des actions de son réseau dans le cadre de son Projet Sportif Fédéral. La gestion de ce dossier stratégique a permis de renforcer notre Projet Fédéral co-construit en 2019 avec les clubs, les CDVs, les Ligues, dossier que j'ai d'ailleurs eu l'occasion de présenter lors du 1er trimestre 2020 à l'occasion de multiples rencontres territoriales. Le PSF renforce la cohérence entre les actions menées au niveau local, les projets de développement au niveau départemental et régional et les grandes orientations et priorités fédérales. La Campagne 2020 fut une belle réussite. J'en veux pour preuve le fort engouement de nombreuses structures affiliées qui ne déposaient plus de dossiers dans le cadre du CNDS et qui ont déposé des demandes dans le cadre de cette opération fédérale. 675 actions ont été soumises en 2020 contre moins de 400 en 2019. 258 structures du réseau ont participé à cette Campagne contre seulement 183 l'année précédente.

Dans ce contexte de forte augmentation des dossiers, seulement 34% des demandes ont pu être satisfaites ce qui a pu parfois créer sur le terrain une frustration inévitable. Néanmoins, je souhaite remercier les très nombreux acteurs (élus locaux ou nationaux, salariés FFVoile, cadres techniques intervenant au niveau national ou régional...) qui ont été impliqués dans la gestion de ce dossier à tous les niveaux et qui ont permis une sélection cohérente et transparente. Ce travail a aussi permis de réorienter une partie des financements directement vers les clubs conformément à une attente de l'ANS et à une volonté de la FFVoile de mettre le club au cœur du projet. Le processus sera encore amélioré en 2021 et nous savons que nous pouvons compter sur notre réseau pour de nouveau proposer de nombreuses actions remarquables à cofinancer.

La Campagne PSF FFVoile n'a pas été le seul levier financier activé par la FFVoile en 2020 pour accompagner son réseau. Grâce à une gestion budgétaire prudente de la part du Siège fédéral, des économies substantielles ont pu être réalisées. Parallèlement, grâce au dynamisme de nos clubs notamment cet été, la FFVoile a enregistré des recettes supérieures à celles prévues lors de l'AG de



juin dernier. Dans ce contexte, nous avons décidé en fin d'année de lever un plan d'aide inédit à hauteur de 300 000 € pour remercier nos clubs. 755 de nos structures ont été récompensées et bénéficient d'une aide à faire valoir sur notre Boutique Clubs pour accompagner le lancement de leur saison 2021. Cette aide financière s'ajoute aux 60 000 € distribués dans le cadre du Top Clubs qui a été maintenu. Enfin une enveloppe de 40 000 € a également été versée aux Comités Départementaux et Territoriaux de Voile, acteurs qui ont été cruciaux dans l'accompagnement de nos clubs en 2020.

Les Ligues ont également bénéficié du soutien de la FFVoile et notamment de sa cellule d'accompagnement des territoires et des cadres. Celle-ci œuvre notamment à la conception, au lancement et à l'évaluation de plans de développement territorial au service des politiques publiques. Certains plans Régionaux Nautisme et Voile ont été concrétisés à l'image de ceux de la Région Sud ou Occitanie avec de larges financements publics à la clé qui permettent par exemple des investissements matériels dans la flotte collective. D'autres sont en cours de rédaction ou de finalisation grâce notamment à des aides financières de la FFVoile pour, entre autres, pérenniser un poste d'agent de développement. Sur ce sujet d'animation territoriale, nos Conseillers Techniques et Sportifs jouent un rôle clé. Nous en avons pleinement conscience et nous les accompagnons, via notre Direction Technique, vers un plan de carrière et des formations adaptées. Ce travail est d'ailleurs remarqué par notre ministère qui, dans une période de réduction des effectifs, nous a renouvelé à plusieurs reprises sa confiance en maintenant tous nos précieux postes de CTS.

Il y a une toute autre thématique sur laquelle les échanges avec le ministère des sports ont été riches en 2020. Il s'agit de la lutte contre les violences, notamment sexuelles, au sein du mouvement sportif. Suite à la révélation d'affaires qui ont secoué notre milieu, la ministre en a fait un sujet prioritaire car les abus, les agressions et le harcèlement sexuel se rencontrent dans toutes les disciplines sportives et à tous les niveaux de pratique. Il serait illusoire de penser que la voile échappe à ce constat donc nous avons fait le choix de nous engager fortement pour limiter au maximum les situations à risques et protéger nos pratiquants. La voile et le sport en général doivent rester un plaisir et un temps de convivialité pour tous nos membres.

Dans ce contexte, nous avons mis en place l'an dernier une cellule fédérale dédiée et une procédure simple de signalement. Nous avons envoyé des affiches dans les clubs et défini des axes prioritaires d'actions. Parmi ceux-ci, on retrouve la libération de la parole dans le monde de la voile, la protection de ses licenciés et de ses clubs, la sensibilisation et la formation des acteurs du réseau fédéral, l'écoute et l'accompagnement des victimes, le renforcement des échanges entre acteurs en charge des procédures disciplinaires, administratives et judiciaires ou encore le contrôle des sanctions. Une première session de sensibilisation a été organisée pour le réseau lors d'un Webinaire en décembre et ces opérations sont renouvelées en 2021 (déjà deux sessions à destination des entraîneurs intervenant dans le haut-niveau). Dans ce contexte, il nous a paru primordial de nous entourer d'une expertise extérieure et nous avons conclu en fin d'année une convention de partenariat avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile. Leurs équipes vont nous conseiller et surtout vous accompagner car ce sont vous, bénévoles et professionnels, qui êtes, dans une logique de prévention, les premiers remparts à ces risques. Nous sommes humbles face à ces situations mais déterminés à les limiter au maximum.

Dans la même perspective, la FFVoile a préparé en fin d'année le contrôle de l'honorabilité de tous ses licenciés qui exercent des fonctions de dirigeants ou d'éducateurs. Depuis le 1er Janvier, ces derniers sont donc invités à renseigner leur Nom de Naissance et leur Lieu de Naissance. Ces éléments, en

complément des informations déjà collectées lors de la prise de licences, permettent de veiller à ce qu'une personne ayant fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits graves en lien avec des violences n'exerce pas comme encadrant ou dirigeant au sein d'une structure affiliée, d'un CDV ou d'une Ligue.

Nous constatons que nous pouvons compter sur le soutien de notre réseau fédéral sur cette thématique avec un taux de réponse déjà très satisfaisant.

La mise en place de ce contrôle de l'honorabilité a nécessité, comme vous pouvez l'imaginer, un développement informatique et ce ne fut pas le seul en 2020. En effet, la digitalisation de notre Fédération s'est poursuivie avec pour objectif de simplifier le travail de notre réseau et de renforcer la visibilité de nos offres. Dans cette optique, nous avons par exemple lancé une nouvelle interface pour [Fairedelavoile.fr](http://Fairedelavoile.fr) qui se veut plus moderne, complète et ergonomique, notamment pour y accéder sur smartphone. Par ailleurs l'interface accepte désormais l'ensemble des solutions tierces de gestion des clubs et remonte les offres de plus en plus nombreuses ce qui permet aux internautes Fans de Voile et futurs pratiquants d'accéder à une plus large palette d'activités. Le site fédéral a quant à lui été allégé en termes de contenu et parallèlement l'Espace Club a été complètement repensé pour regrouper toutes les informations et ressources dédiées de notre réseau. En quelques mois, et notamment pendant le confinement, il est devenu un outil incontournable. Côté formation, la dématérialisation des grilles de certifications des livrets CQP et Moniteur Fédéral permet aux évaluateurs de remplir directement en ligne leurs notations, leur offrant ainsi un gain de temps. La possibilité nouvelle de télécharger son attestation d'affiliation ou de demander et payer en ligne sa carte publicité sont également des améliorations notables. Concernant justement le paiement en ligne, la FFVoile a poursuivi sa collaboration avec la solution E-Cotiz.

En termes de communication, la Newsletter Club a également été modernisée et plus structurée avec un envoi hebdomadaire. Cet outil s'est imposé en 2020 comme un canal essentiel de transmission d'informations et de partages de bonnes pratiques. Nous continuons à innover pour proposer des contenus toujours plus attractifs. A ce titre, le podcast "C'est Mon Club" lancé par la FFVoile pour mettre en avant ses structures, là où naissent les passions et les Champions, en est une illustration.

Enfin si l'interface du Pass FFVoile n'est pas l'évolution d'un outil, mais plus exactement la création d'un nouvel outil, elle préfigure l'évolution future des espaces de saisies des passeports et des licences. Ce Pass FFVoile a été lancé en 2020 et répond à une attente du terrain. En effet notre offre en termes de titres et de licences n'était pas toujours adaptée pour un cours particulier, une location à la journée, un rallye nautique. Ce titre de participation à la journée qui couvre toutes les pratiques non compétitives vient donc combler ce besoin. Le contexte sanitaire a évidemment freiné la mise en place d'une réforme des licences et des titres plus ambitieuse mais le Pass FFVoile constitue néanmoins une avancée majeure. Des évolutions sont également prévues à moyen terme sur les licences sportives et notamment compétitives.

Et justement, dans cette dernière partie de rapport moral, je souhaite m'attarder sur cette pratique sportive et compétitive. En effet, malgré le contexte sanitaire, de nombreux licenciés français ont pu exprimer leur talent lors des compétitions organisées dans un calendrier réduit dans le temps mais très dense.

Rappelons tout d'abord que la Solo Maitre Coq a été la première compétition nationale, tous sports confondus, organisée lors du déconfinement, preuve de la robustesse de nos protocoles sanitaires et du sérieux de nos organisateurs et pratiquants. Cette belle épreuve fut l'un des deux événements pris en compte pour le Championnat de France Elite de Course au Large 2020. L'autre événement fut évidemment la Solitaire du Figaro qui aura été marquante à plus d'un titre. 35 skippers en lice, de nombreux retournements de situations dans des conditions très variées qui ont offert des étapes exceptionnelles et un très beau lauréat avec Armel Le Cleac'h (Voile Banque Populaire) qui rejoint le cercle fermé des triples vainqueurs de la Course.

En voile olympique, le report des JO de Tokyo n'a pas freiné nos athlètes qui ont continué à briller sur les rares événements internationaux. Je pense par exemple au duo Quentin Delapierre et Manon Audinet qui est devenu Vice-Champion d'Europe de Nacra 17 en Autriche. Une médaille qui vient confirmer le très beau potentiel de l'équipage qui représentera la France dans cette série au Japon dans quelques mois. Je pense aussi à Thomas Goyard qui s'est emparé de la médaille de bronze lors des Championnats du Monde RS:X qui se déroulaient en Australie en début d'année. Lors de ce même événement, Charline Picon est devenue vice-championne du monde confirmant son incroyable régularité dans les grands événements internationaux. Cette régularité fut de nouveau récompensée en fin d'année avec un 4ème titre européen pour Charline lors du Championnat d'Europe de RS:X au Portugal. A l'image de sa Championne Olympique 2016, notre Equipe de France de Voile sera ambitieuse à Tokyo !

« Réussir Tokyo et Préparer Paris », c'est le projet de la FFVoile en termes de haute-performance dans cette période si particulière de chevauchement de 2 Olympiades. Il se matérialise par un accompagnement fort de la Génération 2024 avec de nombreux athlètes à fort potentiel qui bénéficient d'un soutien financier, matériel et humain de la part de la FFVoile. Ces athlètes se sont construits sportivement grâce à l'incroyable travail de nos clubs. Ces athlètes ont ensuite été détectés grâce à nos cadres sportifs et à nos Dispositifs Régionaux d'Entraînement. Ces athlètes ont atteint le haut-niveau grâce, pour la plupart, au travail de nos Pôles. C'est tout l'écosystème fédéral qui permet d'offrir aux athlètes, qui sont la vitrine de notre sport, les meilleures conditions d'entraînement possibles.

Ce projet « Réussir Tokyo et Préparer Paris » nécessite également un bel engagement en faveur des futures disciplines olympiques. Et cet engagement a largement porté ses fruits en 2020 puisque les français ont brillé sur ces nouveaux supports olympiques. En iQFoil, la future planche à voile des Jeux Olympiques à partir de 2024, Hélène Noesmoen a dominé la discipline en s'offrant le titre de Championne d'Europe, quelques jours après son titre de Championne du Monde Formula Foil. Nicolas Goyard est lui aussi devenu Champion du Monde chez les Hommes et a pris une médaille de Bronze au Championnat d'Europe. En kitefoil, Axel Mazella a décroché le titre européen en FormulaKite en devançant Maxime Nocher pour un magnifique doublé Français.

Si l'iQFoil et le Kitefoil ont été confirmés dans le programme des Jeux Olympiques de Paris, le CIO a en revanche repoussé sa décision pour l'épreuve Offshore en Double Mixte. Une épreuve dans laquelle la France brille à l'image de Marie Riou et Benjamin Schwartz qui ont été sacrés Champions d'Europe de la discipline en 2020 après une fantastique « remontada » lors de la dernière nuit. Une épreuve pour laquelle la France milite car non seulement elle constitue une magnifique vitrine pour le savoir-faire français mais aussi et surtout parce qu'il s'agit d'une opportunité incroyable pour notre sport que ce soit en termes de reconnaissance de la diversité de nos pratiques, de promotion de la mixité ou de visibilité

médiatique. Dans ce contexte, j'ai récemment transmis à tous les Présidents des Fédérations de Voile dans le monde un courrier pour faire de nouveau la promotion de la course au large mixte et les inviter à se rapprocher des membres du CIO de leur pays. Nous avons obtenu de très nombreux retours positifs suite à cette démarche, notamment de la part des nations influentes dans la gouvernance sportive mondiale (Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie...).

Afin de faire en sorte que la voix de la France puisse porter du mieux possible au niveau international, il est également nécessaire d'être représenté au sein de notre Fédération Internationale. Ce fut également un axe de travail en 2020 qui a produit d'excellents résultats puisque l'Assemblée Générale Elective de World Sailing a été un succès pour la France.

A l'occasion de cet évènement au cours duquel le chinois Quanhai Li est devenu le nouveau Président de World Sailing, Yann Rocherieux a été élu au Board. Ce n'est que la deuxième fois qu'un français est élu vice-président de notre instance internationale, plus de 25 ans après Jean-Louis Monneron. Le Council de la fédération compte donc deux Français en son sein puisque je continue d'y représenter le Groupe D. Par ailleurs, 11 français ont été élus dans 16 des Comités, Sous-Comités et Commissions de World Sailing, qui sont des lieux stratégiques de discussion et de préparation aux décisions marquantes autour de l'évolution de la pratique de la voile. Parmi ces 11 français, Cédric Fraboulet a été nommé Vice-Chairman de l'Equipment Committee et Corinne Migraine, Vice-Chairwoman de l'Oceanic and Offshore Committee.

Corinne qui avec Jean-Pierre Salou et toutes les équipes du Département Compétition – Performance a aussi été mobilisée en 2020 pour structurer l'animation sportive et compétitive au niveau national. Grâce à une belle entraide et cohésion entre les différents organisateurs, les clubs, les classes, les Ligues et les services fédéraux, la saison sportive a pu être réorganisée en un temps record. De belles régates locales, départementales et régionales ont pu se dérouler dès l'été et le calendrier s'est très fortement densifié en septembre et octobre.

Certaines de nos compétitions emblématiques ont malheureusement dû être annulées mais d'autres ont pu être reportées à l'Automne pour le plus grand plaisir de nos licenciés. Ce ne sont par exemple pas les 1 700 navigateurs et navigatrices qui ont pu participer au Spi Ouest France - Destination Morbihan qui me contrediront. C'est effectivement à l'Automne que se sont déroulés une grande partie de nos Championnats de France. Un grand merci et bravo aux organisateurs pour leur engagement à nos côtés, pour leur professionnalisme et leur détermination. Il a fallu parfois batailler contre des décisions préfectorales. Il a toujours fallu adapter la tenue de l'évènement pour prendre en compte le contexte sanitaire mais nous pouvons être fiers collectivement du travail accompli. Ces Championnats de France, organisés en dériveurs ou en habitables, en kites ou en VRC, en multicoques ou en windsurf, ont été pour de nombreux licenciés le point d'orgue de leur courte saison sportive. Et lorsque les compétitions furent interdites, de nombreux pratiquants en ont profité pour s'amuser en e-sailing, et certains ont même brillé lors Championnat du Monde de Voile Virtuelle ou de la e-Sailing Nations Cup.

Sur le plan évènementiel, la FFVoile a également pu organiser la Ligue Nationale de Voile à La Rochelle. Pour cette unique compétition 100% interclubs, 18 équipages se sont affrontés. Bravo à l'APCC Voile Sportive pour sa très belle victoire. Avec notre partenaire ENGIE nous avons également pu organiser 4 étapes de l'ENGIE KITE TOUR (Arcachon, Wimereux, Grande Motte, Hyères). A Hyères, plus de 100 Kitesurfers étaient sur la ligne pour un week-end magnifique de glisse. Une nouvelle belle preuve de l'intégration réussie du kiteboard dans notre Fédération

En parlant d'intégration d'une nouvelle discipline à la FFVoile, je souhaite aussi souligner le développement du wingfoil dans nos clubs, que la FFVoile accompagne. J'en veux pour preuve l'intégration de cette discipline à nos garanties d'assurances fédérales, la création d'un code bateau spécifique pour l'organisation de compétition ou la possibilité d'encadrement de l'activité par nos professionnels.

L'action de la FFVoile sur le plan sportif est effectivement loin de se limiter au volet évènementiel. En 2020, nous avons par exemple restructuré intégralement la pratique sportive du windsurf pour l'axer sur la pratique du plus grand nombre en privilégiant l'accessibilité du matériel et des parcours sportifs attractifs et ludiques. La grande réforme des classements fédéraux a été finalisée et elle entre en vigueur en 2021 pour répondre à deux de nos objectifs phares: « Plus de Voiles sur l'eau » et « 1000 Clubs en bonne santé ». Les classements sont donc plus incitatifs à l'augmentation de la participation des licenciés sur les compétitions et encouragent les clubs à se développer autour d'une forte animation sportive sur leur territoire, et ainsi augmenter leur attractivité. Cette réforme met en valeur le parcours sportif d'un club comme celui d'un licencié.

L'animation et les pratiques compétitives dans les ligues, les CDVoile et les clubs constituent un enjeu majeur pour la FFVoile. Dans ce contexte, il est primordial d'innover en permanence pour répondre aux attentes du terrain. Nous avons souhaité en 2020 valoriser et développer l'animation en club à travers le réseau des animateurs de club. Pour cela un espace dédié a été créé afin de pouvoir échanger les bonnes pratiques sur ce sujet. L'animation sportive permet de fidéliser nos licenciés dans nos clubs dont certains seront les Champions de demain. Franck Cammas, élu Marin de la Décennie, et nos incroyables sportifs du Vendée Globe en sont une preuve éclatante.

Je ne peux conclure ce rapport moral sans revenir brièvement sur cette incroyable édition du Vendée Globe. Si les normes sanitaires ont empêché les animations grand public et la foule aux départs et aux arrivées aux Sables d'Olonne, ce Vendée Globe aura fait vibrer des millions de français (et d'étrangers) pendant près de 4 mois. Je tiens à féliciter les organisateurs et la Classe IMOCA, à côté desquels nous nous sommes résolument engagés, pour faire partir cette incroyable aventure. Il faut en effet se souvenir que la tenue de cet évènement était loin d'être évidente au printemps dernier. La FFVoile a coordonné, avec l'IMOCA, un travail collaboratif auprès de la DIGES pour positionner le Vendée Globe comme un grand évènement sportif à l'égal du Tour de France Cycliste ou Roland Garros afin d'une part qu'il puisse être préservé et d'autre part que la Vendée Artic Les Sables d'Olonne puisse être organisée pour permettre de qualifier certains skippers.

Cette 9ème édition aura été exceptionnelle tant d'un point de vue sportif qu'émotionnel. Suspens à tous les niveaux jusqu'à la dernière heure, rebondissements permanents, bataille inattendue entre les foilers et les non foilers... Depuis le 8 novembre, les 33 navigatrices (elles étaient 6, un record) et navigateurs nous ont offert un spectacle et une dramaturgie inoubliables. Ce Vendée Globe vient sacrer un magnifique vainqueur, Yannick Bestaven (Maitre Coq), qui aura fait preuve d'un mental d'acier malgré une remontée de l'Atlantique pour le moins complexe. Son dauphin Charlie Dalin (Apivia), qui a franchi la ligne en premier, est un modèle de sportivité, en plus d'être un marin d'exception. Le podium a été complété par Louis Burton (Bureau Vallée) au terme d'une course pleine de courage et d'abnégation. Je ne peux malheureusement pas m'attarder sur les incroyables performances de nos 33 Championnes et Champions mais permettez-moi d'avoir un mot particulier pour 4 d'entre eux. Clarisse Crémer (Banque Populaire) est devenue la nouvelle détentrice du record marin du Tour du Monde en solitaire

en monocoque et a montré, encore une fois, que les femmes avaient toute leur place dans le monde de la course au large. Elle a aussi donné envie, j'en suis certain, à de nombreuses jeunes filles et femmes de pousser la porte d'un club de voile grâce à son enthousiasme et à sa spontanéité. Le capitaine Damien Seguin (Groupe APICIL), est non seulement un ambassadeur de la voile inclusive mais aussi et surtout un navigateur hors pair. Et puis le mot de la fin sera naturellement pour Kévin Escoffier (PRB) et Jean Le Cam (Yes We Cam). Kévin a fait preuve d'un sang-froid et d'une lucidité remarquables lorsque son bateau a pris l'eau. Le roi Jean a incarné à lui seul lors de son sauvetage héroïque, une des plus belles valeurs de notre sport qu'est la solidarité des gens de mer. La voile c'est bien plus qu'un sport !

Mes chers amis, soyons fiers d'être des voileux ! Comme j'aime le répéter, gardons en tête que nous avons fondamentalement raison puisque nous apprenons à des terriens à se déplacer sur les 2/3 liquides de la planète à l'aide d'une énergie gratuite. Réjouissons-nous donc de voir des voiles sur l'eau que ce soit en mer ou sur les plans d'eau intérieurs ! Grâce à l'incroyable engagement de vous toutes et tous, professionnels comme bénévoles, nous permettons à de nombreux français de pratiquer notre passion et nous apportons notre contribution à la société dans son ensemble.

Evidemment cette année 2021 débute pour l'instant doucement. Les mesures sanitaires et le couvre-feu renforcé ne nous permettent pas encore de pratiquer notre passion comme nous le souhaiterions, tel que nous en avons l'habitude. Néanmoins, vous pouvez compter sur votre Fédération pour continuer à défendre vos intérêts, pratiquants comme clubs. Vous pouvez compter sur nous pour accompagner cette reprise, notamment pour vous aider à fidéliser vos adhérents. Dans cette optique la FFVoile a par exemple lancé une opération de « Parrainage » inédite pour récompenser les licenciés 2021 qui amènent un nouveau pratiquant dans leur club. Nous préparons la saison printanière et estivale avec un calendrier sportif déjà très rempli. L'expérience acquise en 2020 nous permet aussi d'aborder sereinement l'accueil des milliers de français dans nos écoles de voile. Nous préparons aussi l'avenir à plus long terme à l'image de notre nouveau partenariat avec Tribord, la marque du nautisme du groupe Decathlon. Cette collaboration, qui dépasse largement celle d'un simple équipementier, va notamment nous permettre de proposer des produits adaptés et éco-conçus, au meilleur tarif, pour démocratiser la navigation.

Nous abordons aussi cette nouvelle année avec des finances solides malgré la crise qui nous a tous durement frappés. Comme Ed Russo notre dynamique Trésorier vous l'expliquera tout à l'heure, notre maison commune est en bonne santé. C'est le fruit d'une bonne gestion de la part des collaborateurs et des élus pendant ces 4 années.

Je profite d'ailleurs de ce moment pour remercier l'ensemble des équipes, les salariés de droit privé et public, qu'ils soient cadres ou non cadres, la direction, les élus du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration. Durant cette Olympiade, dans une météo difficile et tout particulièrement lors de cette dernière année, vous vous êtes impliqués, vous avez fait preuve de créativité, vous vous êtes engagés auprès de notre si beau sport et de notre fédération. Un engagement qu'incarnent nos deux vice-présidents délégués, Claire Fontaine et Henry Bacchini, qui nous transmettent sans compter leur expérience et leur passion. Un engagement sans faille, c'était également une des principales qualités de notre ami Régis, disparu trop tôt, et pour qui j'ai une pensée particulière aujourd'hui. Grâce à vous, nous avons pu, ensemble, surmonter ces difficultés et je tenais tout particulièrement durant cette Assemblée Générale à vous en remercier chaleureusement. Un grand merci également à notre DTN

Jacques qui va pouvoir profiter d'une retraite méritée après une magnifique carrière au service de la voile française !

Et tel que nous l'a prouvé l'année 2020, c'est ensemble, clubs, structures déconcentrées, équipes fédérales et élus, dans le cadre d'une démarche fédérée, que nous arriverons à surmonter les contraintes de cette pandémie. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur la certitude que notre action collective participe in fine au développement d'un sport formidable.

Merci à toutes et tous et bonne Assemblée Générale.

Nicolas HENARD